

## PROCLAMATION

Le 6 juillet 2005, les Iles Comores célébreront le 30<sup>ème</sup> anniversaire de leur indépendance dans leurs frontières universellement reconnues à savoir Maore, Mwali, Ndzuwani et Ngazidja. Malheureusement, défiant la communauté internationale, la France a piétiné allègrement le principe de l'intangibilité des frontières coloniales au moment de l'accession à l'indépendance et maintenu l'île comorienne Mayotte sous son giron. Cela malgré les engagements formels de ses principaux dirigeants de l'époque à respecter l'intégrité territoriale des Comores.

Depuis lors la nation comorienne, soutenue par l'ONU, l'OUA devenu l'UA, et toutes les Organisations internationales n'a pas cessé de dénoncer cette forfaiture d'un grand pays, membre du Conseil de Sécurité de l'ONU qui croit pouvoir bafouer impunément les lois et usages internationaux. Des nombreuses résolutions de l'Assemblée Générale de l'ONU ont condamné en termes clairs la politique du plus fort pratiquée par la France aux Comores.

Durant les trente ans d'indépendance, au lieu de progresser dans la voie d'une solution négociée de la question de l'île comorienne Mayotte, la politique volontariste de séparation de Maore de ses îles sœurs et d'intégration à marche forcée de Maore dans la République Française conduit à l'impasse.

Le bilan de ces trente années et les perspectives peu réjouissantes actuelles sur l'horizon de la question de l'île comorienne Maore, ont poussé des citoyens comoriens d'horizons divers à élaborer une plate-forme et à appeler la nation comorienne à se rassembler dans des COMITES MAORE qui permettront à la nation comorienne de s'exprimer d'une seule voie sur la question de l'île comorienne Mayotte. L'objectif est :

- ❑ de signifier à la France que l'assimilation de Maore ne résoudra rien. Tant qu'il existera un comorien sur la planète, la revendication de l'île comorienne Mayotte continuera, y compris à Maore même. L'expérience historique, que ce soit en Chine, au VietNam, en Corée, en Allemagne témoigne si besoin était qu'aucune force au monde, quelle que soit sa puissance, ne peut dépecer une nation et quelles que soient les luttes internes, l'unité nationale est inscrite dans le processus historique.
- ❑ d'appeler la France à reconnaître formellement l'appartenance de Maore à l'Union des Comores et à travailler avec toutes les parties pour bâtir un cadre de négociation ouverte et sans tabous. Alors tout sera possible et les relations amicales entre les Comores et la France pourront s'épanouir.
- ❑ de faire du 12 novembre, date de l'adhésion des Comores à l'ONU dans ses frontières naturelles, une journée nationale MAORE afin de maintenir et vivifier la flamme malgré le pessimisme ambiant

Des citoyens comoriens habitant Ngazidja ont répondu à cet appel salutaire et proclament officiellement la constitution du Comité Maore de Ngazidja. Ils se sont dotés d'un Bureau composé comme suit :

Secrétaire Général	IDRISS MOHAMED, gérant de société
Secrétaire à l'International	AHMED M. THABIT, fonctionnaire des Nations Unies à la retraite
Secrétaire à la Communication	OUNKACHA JAFFAR, exploitant agricole
Trésorier	MOURCHID MOHAMED, chirurgien dentiste

Le Comité Maore de Ngazidja appelle solennellement toutes les Comoriennes et Comoriens habitant à Ngazidja à le rejoindre et à se lancer dans la préparation de la journée du 12 novembre 2005 qui verra des grandes manifestations sur la question de l'île comorienne Mayotte dans la capitale de l'Union des Comores.

Le Bureau du Comité Maore de Ngazidja